



Assemblée générale

Distr. générale
1 septembre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Lettre datée du 30 août 2000, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil économique et social

J'ai l'honneur de me référer à la liste supplémentaire des questions proposées pour inscription à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale (A/55/200).

Il y figure une question intitulée « Le problème mondial de la drogue », pour laquelle est donnée comme référence la résolution 2000/16 du Conseil économique et social (« Inscription du contrôle international des drogues à l'ordre du jour de l'Assemblée du Millénaire et du Sommet du Millénaire »). Au premier paragraphe de cette résolution, le Conseil invitait l'Assemblée générale à « inscrire le problème mondial de la drogue à l'ordre du jour de l'Assemblée du Millénaire et du Sommet du Millénaire qui se tiendront les 5 et 6 septembre 2000 »

À la suite de la publication de la liste supplémentaire, je reçois aujourd'hui une lettre datée du 29 août 2000 que M. Pavel Vacek m'a adressée en sa qualité de Président de la Commission des stupéfiants et où il fait observer qu'il y a une question qui figure régulièrement à l'ordre du jour de l'Assemblée et qui s'intitule « Contrôle international des drogues ». Il indique qu'il n'était pas dans l'intention de la Commission que deux questions portant sur la drogue soient examinées par l'Assemblée à sa cinquante-cinquième session ordinaire, mais de rappeler que l'an 2000 était « une occasion exceptionnelle et symbolique d'affirmer qu'il faut redoubler d'efforts pour concrétiser l'engagement qu'ont pris les gouvernements de réagir contre le problème de la drogue ». Il propose donc, ce qui me paraît justifié, que la question intitulée « Contrôle international des drogues » soit supprimée dans la liste supplémentaire. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir corriger l'ordre du jour dans ce sens.

(Signé) Makarim Wibisono

* A/55/150 et Corr.1 et 2.